



sanction pour absence suite panne voiture

Par **zabeau73**, le **31/08/2009** à **00:06**

Bonjour,

Je voudrais savoir si , comme ma directrice me l'a annoncé, je peux être sanctionnée pour absence personnelle suite à une absence pour panne de voiture. En effet ma voiture m'a lâchée en fin de journée et le garagiste n'avait pas la pièce nécessaire avant le lendemain. J'ai prévenu ma responsable de mon absence le lendemain (j'habite à 30 km de mon lieu de travail en rase campagne!!). A ma reprise ma directrice m'a informée qu'elle me mettrait en absence personnelle et que j'aurai très certainement un avertissement. Je ne pense pas qu'elle en ait le droit mais bon je préfère être sûre. Je n'ai rien trouvé dans ma convention collective ni dans le code du travail qui lui en donne le droit mais rien non plus qui l'en empêche.

Merci pour la réponse.